



LA MONDIALISATION : UN FACTEUR DE PROGRES POUR L'HUMANITE ?

Mémoire de géopolitique

du Commissaire Lieutenant colonel Daniel DEBROWSKI

dans le cadre du séminaire

« La mondialisation : dimensions politique, économique et sociale »

Directeur : Professeur Jean-Louis SCARINGELLA

Avril 2001

FICHE DE PRESENTATION

1. « La mondialisation : facteur de progrès pour l'humanité ».

2. Commissaire Lieutenant-colonel Daniel DEBROWSKI. Armée de l'air. (France)

3. le 03 avril 2001.

4. Division A. Groupe A-4.

5. Mémoire de géopolitique.

6. Synthèse :

La mondialisation a été un vecteur de bienfaits. Elle a apporté sa cohorte de développement et de croissance pour les pays et les peuples qui ont eu à en connaître.

Elle a modifié les rapports que les états entretenaient entre eux.

Cependant tout n'est pas positif dans ce processus. De nouvelles inégalités sont apparues, les structures étatiques se sont modifiées et les écarts entre riches et pauvres n'ont jamais été aussi aigus.

Irréversible dans son cheminement, ce phénomène mérite d'être encadré si l'on veut que les effets produits soient bénéfiques pour tous et soient positivement perçus. Des voies existent, il ne reste qu'à les explorer.

7. Mondialisation

Nord-Sud

Pays riches

Pays pauvres

Sommet de Nice

Sommet de Seattle

Entreprises multinationales

LA MONDIALISATION : FACTEUR DE PROGRES POUR L'HUMANITE ?

Sommaire

Partie I :

La mondialisation analysée en tant que facteur de progrès

Partie II :

La mondialisation n'est pas forcément une source de progrès pour l'humanité

Partie III :

Une mondialisation maîtrisée

INTRODUCTION

Pour le meilleur et pour le pire la mondialisation est devenue un fait. Mais ce concept actuellement au cœur de toutes les discussions et de tous les débats n'est pas une idée aussi neuve que l'on pourrait le penser.

Dans cet esprit il convient de prendre en considération l'évolution des échanges commerciaux qui ont débuté dès l'antiquité en modifiant, déjà, les comportements humains en rompant le cercle de la vie en autarcie. Ce concept d'existence ne pouvait plus s'accorder avec le développement des moyens de communication en temps que vecteurs relationnels. Le point d'orgue en fut la découverte du Nouveau Monde en 1492.

Le XIXe siècle fut celui de la révolution industrielle et de l'émergence de la puissance britannique. En 1834 cette nation instaura une politique de libre-échange qui devait, face aux autres nations européennes, satisfaire les exigences économiques de la nouvelle caste industrielle et les impératifs d'un Etat impérial en expansion. Il s'agissait de conforter et d'amplifier l'immense avantage acquis grâce à ce nouvel environnement.

Ainsi avant la première guerre mondiale il était admis que l'interdépendance des états devait être un vecteur pour que soit inaugurée une ère de paix entre les nations. Elle devait engendrer l'émergence de la démocratie et de la prospérité au sein de celles-ci. Le premier conflit mondial en décida autrement et ruina ces espoirs. Cependant une dynamique était née et le XXe siècle sera marqué par un mouvement analogue impulsé cette fois par les Etats-Unis.

Après la deuxième guerre mondiale furent mises en place les grandes organisations internationales qui devaient servir de socle à cette politique d'échanges. Naquirent à l'issue de la conférence de Bretton Woods en 1945 le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Les pays décidèrent, avec ces entités, de se doter d'un cadre pour leurs échanges commerciaux. La crainte avérée était alors le retour du protectionnisme. Pour parfaire ces structures un accord général sur le tarif et le commerce (dit Gatt) fut signé en octobre 1947 par vingt-cinq pays et fut doté d'un secrétariat provisoire en attendant la création d'une véritable organisation internationale du commerce.

Celle-ci fut créée lors du sommet à la Havane en 1948. Cependant, préfigurant déjà les problèmes générés par une trop grande harmonisation, le Congrès des Etats-Unis jugeant

l'initiative contraire à la souveraineté américaine ne ratifia pas l'accord. Cependant le Gatt, structure informelle et intérimaire, perdura. Sous son égide, sept cycles de négociations commerciales ont été menés pour réduire les droits de douane de 40% à 4% depuis 1945.

Depuis cette date, les échanges internationaux ont été multipliés par 17, alors que la production mondiale a quadruplé et que le revenu par habitant de la planète a doublé.

Puis débute dans l'indifférence générale en 1986 à Punta del Este le cycle des négociations commerciales de l'Uruguay Round, huitième de ce genre depuis la création du Gatt. Les dossiers sont très techniques, il s'agit de couper les « pics tarifaires » des droits de douane très supérieurs à la moyenne sur certains produits, d'introduire les services dans les négociations et de réglementer la propriété individuelle. Pour la première fois, on touche à deux sujets sensibles, l'agriculture (donc la nourriture, la vie) et l'audiovisuel (donc la culture, l'identité). Au début la médiatisation de ces discussions n'est pas facile à l'image du fait divers de ce 5 novembre 1990 où un paysan coréen fait un voyage en Europe et se plante un couteau dans le ventre dans le hall du Gatt.

Il convient de préciser que ce n'est qu'après 1989 que le mot « mondialisation » a envahi les discours. Certes certaines appellations pour décrire ce phénomène avaient déjà été employées. Fernand Braudel parlait de l'« économie-monde » et Marshall McLuhan de « village planétaire ».

Cette année 1989 correspond également à l'invention du World Wide Web par Tim Berners-Lee, à la préparation de la libération des capitaux en Europe et à la chute du mur de Berlin.

Ce n'est cependant que vers la fin de 1992 que le débat éclate, en Europe, après le compromis agricole conclu dans une opacité totale entre la Commission de Bruxelles et l'administration américaine, dans l'hôtel particulier de Blair House, à Washington. En France une autre campagne est menée sur le thème de l'« exception culturelle » (les produits culturels ne sont pas des « marchandises »), qui marque le premier engagement des cinéastes sur le thème de la mondialisation.

L'accord de l'Uruguay Round est finalement signé en 1994 à Marrakech. L'Organisation mondiale du commerce, véritable organisation internationale réclamée par les Européens, succède alors au Gatt. Elle remplace cette dernière dont les initiales avaient fini par devenir familières mais dont personne n'était véritablement capable de dire et d'expliquer véritablement ce qu'elles recouvraient. Cependant tout le monde avait du Gatt le sentiment que c'était l'une des menaces qui pesaient sur notre pays, sa prospérité et ses emplois. De plus du point de vue institutionnel le Gatt était un accord commercial provisoire alors que

l'Organisation mondiale du commerce est une institution internationale. En outre le Gatt était une organisation qui gérait le système multilatéral des échanges sur une base volontariste en réglant les différends par des commissions d'arbitrage alors que l'Organisation mondiale du commerce est un système qui gère le système multilatéral des échanges sur la base de règles contraignantes acceptées et négociées du point de vue international, avec un système de règlement des différends capable d'imposer le respect des règles et des disciplines.

L'Organisation mondiale du commerce réunit aujourd'hui 185 pays. De plus, plus de 20 pays sont candidats à l'adhésion. Ce sont tous des pays en voie de développement ou des économies en transition. Cela démontre que la vision d'une économie de marché, dans un cadre de règles et de disciplines acceptées du point de vue international, est considérée comme la voie la plus importante pour le développement de ces pays, dont un grand nombre sont importants du point de vue commercial comme la Chine, la Russie, l'Ukraine, les pays baltes, l'Arménie, l'Arabie Saoudite, Taiwan, etc...

Ainsi tous les paramètres ont été mis en place pour que le processus de la mondialisation puisse s'opérer. Cependant il convient de préciser que la mondialisation n'est pas un choix mais est la conséquence du progrès technologique.

De cette nouvelle dimension des rapports des sociétés entre elles il conviendra d'apprécier les facteurs de progrès que la mondialisation génère, mais aussi les inquiétudes que celle-ci engendre. Il nous appartiendra enfin de tenter de définir une voie médiane qui permettrait de satisfaire toutes les parties en présence.

I°) LA MONDIALISATION ANALYSEE EN TANT QUE FACTEUR DE PROGRES.

Processus continu dans l'histoire de l'humanité, la mondialisation a été le produit de poussées intermittentes déclenchées par la convergence de forces tels que le développement économique, les avancées techniques ou encore les révolutions politiques.

Ce phénomène a permis aux sociétés et aux hommes qui les composent de bénéficier d'énormes avantages.

A°) Comparatif de situation.

La mondialisation n'a rien d'intrinsèquement inévitable. Les Etats à qui il a toujours été reconnu leur souveraineté et leur libre arbitre peuvent l'accepter ou la refuser. Certains, par l'intermédiaire de leurs dirigeants, ont préféré adopter cette dernière attitude. Ils ont, de ce fait isolé leur économie des marchés mondiaux et de la concurrence internationale. C'est leur choix le plus absolu.

Cependant une analyse objective de leur situation permet d'apprécier que la poursuite tenace de cette attitude n'a pas que des effets positifs. Il n'est qu'à regarder l'état de délabrement économique, d'archaïsme industriel, de pénuries difficilement supportables, voire de famine quasi généralisée dans lequel se trouvent des pays comme la Birmanie, la Corée du Nord, l'Iran ou encore la Libye.

Il convient de se demander si ce choix isolationniste fait par les autorités des pays précédemment cités n'a pas pour unique motivation la préservation de leur maintien au pouvoir. Cette thèse conforte, alors, amplement le fait d'affirmer que la mondialisation puisse être un facteur de progrès.

Un autre exemple permet d'accréditer cette analyse. En effet, chaque fois qu'il est donné au peuple le pouvoir de choisir entre une économie fermée, fortement réglementée, et des marchés ouverts, ils rejettent la première et choisissent la seconde.

Souvenons-nous du Comecon. Ce système de commerce administré et fortement encadré a fonctionné entre l'Union soviétique et ses satellites jusqu'à la fin des années 80. Celui-ci a induit de telles contraintes et de tels mécontentements que personne aujourd'hui ne se hasarderait à défendre une telle organisation économique. Pas même les citoyens de l'ancienne Union soviétique ou de l'Europe centrale, qui, pendant des décennies, ont dû subir toutes sortes de privations. Même si, pour eux, la transition vers une économie de marché a été particulièrement douloureuse.

De même, en Amérique latine, on ne trouve guère trace de nostalgie des régimes protectionnistes et autarciques des années 60 et 70, époque où en plus la vie politique de la plupart des Etats de la région était marquée par l'existence de dictatures. Depuis que les peuples de ces pays ont acquis le droit de choisir leurs dirigeants, ils ont, -c'est le cas notamment de l'Argentine, du Brésil et du Chili- voté pour des gouvernements déterminés à rechercher la croissance économique par des réformes libérales.

Cependant, si quelques-uns s'interrogent sur le rythme et la nécessité de cette libéralisation il n'est qu'à se souvenir de l'échec humiliant de la campagne présidentielle de M. Pat Buchanan aux Etats-Unis qui prouve que même lorsque les électeurs craignent les conséquences de la mondialisation, ils n'entrevoient aucune solution de rechange.

De toute façon la volonté d'adapter son économie aux marchés mondiaux donne de bons résultats. L'augmentation stupéfiante des revenus réels dans les pays d'Asie du Sud-Est, surnommés les « dragons » a été obtenue en moins de trente ans grâce à des politiques privilégiant une croissance tirée par les exportations.

En Amérique latine le succès du Chili reste le modèle que les pays de la région veulent imiter. Et même en Afrique, dont l'état a longtemps été jugé désespéré, on aperçoit des signes d'espoir : le Ghana et l'Ouganda, qui ont commencé à démanteler les barrières qui freinaient échanges et investissements, et adopté des réformes libérales, en sont déjà récompensés par des taux de croissance plus élevés.

Ainsi tout faire pour augmenter le niveau de vie de son peuple devrait constituer le premier devoir de chaque état. Le libre échange en est la solution.

B°) Impact sur le paysage économique et financier.

La mondialisation a pour incidence de transformer radicalement le paysage économique. Les échanges de biens et de services entre pays augmentent considérablement,

un nombre grandissant de firmes font des affaires au-delà des frontières de leur pays et les épargnants ainsi que les emprunteurs jouissent d'un meilleur accès aux marchés financiers mondiaux. Au cours des dix dernières années le commerce mondial a progressé deux fois plus rapidement que la production mondiale, les investissements directs étrangers trois fois plus vite et les opérations sur devises, dix fois plus vite.

Grâce à l'ouverture des marchés internationaux, les entreprises nationales ont pu vendre leurs produits et services à l'étranger et importer une grande variété de biens qui, dans certains cas ne peuvent être facilement fabriqués sur leur territoire. Cette ouverture permet également de profiter des occasions d'investissement et d'établir des entreprises à l'extérieur des frontières nationales.

Mais ce qui est fondamental c'est que grâce à ces facultés d'échange, au sein des systèmes financiers, il est possible d'utiliser l'épargne étrangère pour financer les grands projets d'investissement internes tels que le développement des infrastructures industrielles, la réalisation de grands travaux, l'amélioration des capacités de production, l'exploitation des ressources naturelles et bien d'autres encore, qu'un Etat seul ne pourrait et ne saurait se financer.

L'ouverture des marchés permet également l'accès aux innovations et aux processus techniques mis au point par d'autres pays ce qui engendre à la fois des économies en interne et permet d'accroître la productivité et par conséquent les revenus et le niveau de vie.

Quant à l'intégration croissante des marchés financiers nationaux elle a indéniablement modifié le contexte dans lequel sont menées les politiques économiques nationales. En effet la mondialisation a amené les marchés à examiner de plus près ces politiques et à cerner les problèmes économiques graves qui pourraient exister. Elle incite les dirigeants à une vigilance toute particulière dans leurs orientations en ce domaine.

Dire ou affirmer comme le font certains que les marchés dominant le monde serait cependant amplement exagérer. En effet les pays gardent la maîtrise de leur politique monétaire par l'entremise des mouvements des cours de sa monnaie. L'exemple de la dévaluation ou à contrario celui de la réévaluation pour stimuler une économie en est l'illustration.

C°)La mondialisation et l'emploi.

La mondialisation exerce des répercussions considérables sur notre façon de vivre et de travailler. Les changements technologiques, les accords commerciaux, la transformation de l'environnement et les bouleversements de l'économie partout au monde, influent sur les perspectives du travail.

Ainsi, en fonction de la capacité « à produire » les états ont tendance à spécialiser leur main d'œuvre. Certains se tournent vers les industries du savoir alors que d'autres se tournent vers les industries de transformation des richesses naturelles et de fabrication.

L'industrie du vêtement peut servir d'exemple d'industrie qui a connu de profonds changements en raison du libéralisme et de la mondialisation du commerce. Il y a 10 ou 15 ans, les tarifs douaniers et les quotas protégeaient l'industrie canadienne du vêtement contre la concurrence internationale, tout comme d'ailleurs des industries semblables à l'étranger. Dans les villes comme Montréal et Toronto, les fabricants concevaient les vêtements, commercialisaient leurs échantillons auprès de centaines de détaillants et ensuite produisaient sur commande.

L'élimination graduelle de la protection tarifaire de l'industrie canadienne a obligé de nombreux fabricants canadiens à fermer leurs portes parce qu'ils ne pouvaient plus être concurrentiels. D'autres se sont tournés vers l'importation. Aujourd'hui, l'industrie du vêtement est dominée par de grands détaillants et les super marques (ex Gap, Nike...) qui conçoivent les vêtements et confient la production, sous contrat, à des sous-traitants partout dans le monde. Ces détaillants fixent les seuils de production et les délais d'exécution. Les entrepreneurs du monde concourent pour l'obtention des commandes.

De ce fait une multitude d'emplois est créée. Ils sont estimés à plus de 50 000 pour la zone Sud américaine dans ce type de fabrication. Les mêmes phénomènes et les mêmes effets pourraient être relevés avec l'Europe qui situe sa zone de production en Asie ou dans les pays d'Afrique du Nord.

Par ces déplacements de centres de production, sans pénaliser l'emploi au sein des pays « concepteur », on permet aux pays ne disposant pas de ce potentiel « intellectuel » de faire accéder sa population au monde du travail.

Le même exemple pourrait être pris avec le secteur de l'automobile. Au début du siècle dernier, 58% des voitures étaient construites en Angleterre et en France, les Etats-Unis ne pénétrant le marché qu'en 1923. Actuellement 35% des modèles américains sont produits en dehors des Etats-Unis, ils sont suivis par les entreprises japonaises qui produisent 20% de leurs modèles à l'étranger. Les constructeurs européens sont les moins avancés dans ce domaine avec seulement 12%. Cette évolution atteste bien de l'externalisation de la

production, ou du moins d'une partie d'entre-elle, qui a engendré des créations d'emplois dans les pays qui avaient, à défaut de capacités de conception, des capacités d'assemblage.

Ce choix a été librement consenti par les états qui ne pouvaient assumer pleinement une industrie de construction automobile. En effet pour encourager ces initiatives créatrices d'emplois certains gouvernements ont imposé des taxes à l'importation beaucoup plus importantes sur les véhicules finis que sur les pièces détachées nécessaires à l'assemblage.

D°) La mondialisation vecteur de consommation et de communication.

Le fait que le monde soit désormais ouvert, que les marchandises et les produits circulent avec de moins en moins de contraintes permet à l'homme d'accéder à des biens qu'il n'imaginait pas pouvoir disposer avec autant d'abondance il y a encore quelques décennies.

En moins de 40 ans les êtres humains ont consommé plus de richesses naturelles qu'au cours des 100 000 dernières années. C'est un indice important et fondamental de l'accession du plus grand nombre à de plus en plus de produits.

Que dire de l'extraordinaire engouement des produits tels que ceux fabriqués par des firmes comme Coca-cola ou Mc Donald. Sur la quasi-totalité de la planète ceux-ci ont envahi notre environnement et suscité une véritable frénésie de consommation. Qui oserait aujourd'hui nier cette réalité ? Il en est de même pour la multitude de céréales proposées le matin au cours de nos petits-déjeuners et dont l'origine est loin du cercle de nos frontières.

La mondialisation aidant, et ce pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le monde entier est ouvert. Grâce à la libéralisation du marché aérien de surcroît, aucune destination ne se trouve à beaucoup plus de 4 000 francs de Paris aller-retour. Les voyages ne sont plus désormais l'apanage de quelques privilégiés. Quel jeune ou moins jeune Français s'en plaindrait ?

Grâce également à la mondialisation les dernières dictatures et les ultimes « horreurs » économiques qui en constituaient le cortège, vacillent: aucune contrée n'est plus hors d'atteinte des informations par radio, satellite, internet : tout peuple est désormais en mesure de comparer son sort réel avec les informations qui lui sont communiquées par les autorités locales. Auparavant nous ignorions les exactions de masse dont les images ne nous sont jamais parvenues, du goulag soviétique ou de la révolution culturelle chinoise....

La mondialisation contribue de cette manière à accélérer le rythme de la croissance, à la création de nouvelles entreprises et à la baisse tendancielle du chômage, les gouvernements

nationaux n'ayant dans ce phénomène qu'un rôle mineur. Il peut être attendu d'eux qu'ils ne cassent pas les bénéfices économiques de la mondialisation par des initiatives inappropriés.

E°) Les services en tant que vecteurs de la mondialisation

Dans les quelques 130 pays en voie de développement ou industrialisés les services sont en passe de dominer les activités économiques. Cependant quel que soit leur niveau de développement ils sont une nécessité pour permettre l'intégration de l'économie mondiale.

Dans les économies industrialisées à revenus élevés, la valeur ajoutée des services est en général supérieure à 60% de la production finale totale, soit par exemple, 72% aux Etats-Unis, 71% en France, 70% en Australie et 60% au Japon. Dans les marchés émergents, les services représentent plus de la moitié de la production économique, avec 59% en Hongrie, 55% dans la République tchèque et 54% en Pologne. Il en va de même dans les économies avancées en voie de développement ou nouvellement industrialisées telles que l'Argentine, le Brésil, la Corée, la Malaisie, le Mexique et la Thaïlande.

Les services sont le segment le plus large de la production économique de nombreux pays en voie de développement, devant l'agriculture et l'industrie.

Ceux-ci promettent en outre un changement d'échelle de la prospérité mondiale, grâce à la « révolution de l'information ». Des services faisant appel aux technologies de l'information les plus modernes sont vitaux pour améliorer la productivité et préserver la compétitivité des industries et des économies, dans le monde entier. L'important est aussi que ces services ne soient pas géographiquement limités par des dotations de nombreux facteurs de production traditionnels, mais dépendent des ressources humaines qualifiées et des infrastructures électroniques, afin de leur permettre de partager les bénéfices de l'économie du savoir. C'est un enjeu de demain et un facteur indéniable de progrès engendré par le phénomène de la mondialisation.

Il convient d'accompagner ce mouvement en libéralisant de plus en plus le commerce des services tout comme il l'est fait pour le commerce des investissements ou celui des marchandises. Cela permettra à tous les pays de profiter au mieux des avantages de la mondialisation et d'améliorer leur efficacité économique. Il en résultera la création d'emplois, des revenus plus élevés, plus de choix offerts aux consommateurs, une pression à la baisse sur l'inflation et une meilleure qualité de vie.

Des services plus nombreux, de meilleure qualité moins coûteux contribuent au fonctionnement de l'économie et à sa prospérité. Certains sont même essentiels comme les transports, les moyens de communication, la finance ou l'information. Les marchés de capitaux, par exemple, ne peuvent fonctionner efficacement sans une information abondante et de qualité, pouvant être vite et souvent communiquée. D'autres services sont également indispensables au succès des industries de transformation et de l'agriculture.

Pour certaines entreprises les services constituent même une deuxième source importante de revenus et contribuent à la création d'emploi et à la croissance de l'entreprise. Ils sont donc indispensables au succès. Dans l'industrie automobile, par exemple, qui est centrée sur une activité de transformation, il est clair que cette dernière a besoin, pour réussir, d'être entourée par des fonctions de services hautement développées, et notamment d'un important réseau de distribution, de services financiers sophistiqués permettant la gestion des stocks et des disponibles pour protéger l'investissement du consommateur en réduisant les coûts.

En outre, le processus de fabrication et l'activité industrielle en général intègrent du début à la fin différents services: recherche et développement, gestion et contrôle des stocks, transport, marketing, publicité, assurance et fonction internes telles que comptabilité et services juridiques. Les mêmes observations peuvent être faites pour l'agriculture, dont le succès dépend aussi de la recherche et du développement, des services financiers, de l'assurance, du stockage, de la distribution, du marketing et d'une foule de services techniques. Il est évident que des services modernes et efficaces jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la performance d'autres secteurs et de l'économie dans son ensemble.

La libéralisation du commerce des services est, en plus, un moyen efficace d'encourager la poursuite de la rapide croissance des investissements étrangers directs, d'intégrer plus efficacement les économies nationales et de réduire les disparités de revenus entre les pays. Parce que la production et la consommation de services se font en général simultanément et sans intermédiaire, le commerce des services implique généralement d'importants transferts de technologie et de savoir-faire d'un pays à l'autre. Ces transferts sont essentiels, en particulier pour les marchés en développement et émergents, qui peuvent ainsi acquérir relativement rapidement et à faible coût un savoir à la pointe de la modernité, du moins en comparaison avec le temps et le coût qui leur seraient nécessaire pour les développer eux-mêmes.

Ce commerce des services ne se fait pas qu'en sens unique depuis les nations développées vers celles en voie de développement. En fait, les pays industrialisés améliorent

considérablement leur bien-être économique grâce à l'importation, depuis les pays en voie de développement, de services tels que le traitement des données et la conception et l'application de logiciels. Les économies en développement tirent aussi des revenus substantiels, en devise forte, de l'exportation du tourisme et de la main d'œuvre.

Les possibilités de croissance des flux des services sont, en outre, importantes dans les deux sens. Ceux-ci, à l'échelle de la planète, sont un facteur incontestable des progrès actuels accomplis dans les échanges internationaux et contribueront à n'en pas douter à dynamiser à l'avenir le commerce mondial.

F°) L'Europe et la France dans le processus de mondialisation

Mme Frédérique Sachwald dans son ouvrage « L'Europe et la mondialisation a estimé que « l'analyse de l'expérience d'intégration des pays européens depuis 40 ans montre que cette expérience n'est ni une protection contre la mondialisation, ni une assurance de réussite de l'Europe politique ». Ainsi l'on peut également estimer que la construction européenne a joué un rôle, et a encore un rôle à jouer, pour atténuer les tensions suscitées par la mondialisation au sein des économies nationales.

Penser l'intégration européenne en terme de protection contre la mondialisation est une erreur. Il faut davantage la concevoir, selon l'étude commandée par la Direction générale des stratégies industrielles, comme « un niveau d'internalisation qui favorise l'exploitation de certaines des dotations factorielles ou de l'écart technologique ». Autrement dit, l'intégration européenne est pour l'économie française l'un des principaux vecteurs de l'intégration mondiale.

Le projet d'achèvement du marché intérieur pour le 31 décembre 1992, prévu par l'Acte unique de février 1986, a constitué un élément de relance de la construction européenne mais a été également conçu comme une réponse à ce que l'on appelait alors « l'euroscélérose ». A l'époque, le manque de compétitivité de l'industrie européenne était largement attribué à des problèmes structurels, et notamment à la fragmentation de l'espace économique européen. Les entreprises ont été mobilisées par la préparation du marché européen unifié et ont mené à bien des actions de restructuration à l'échelle européenne tout en inscrivant ces opérations dans un contexte mondial, comme le prouve l'essor spectaculaire, à partir de 1991, des investissements directs des entreprises européennes vers les pays émergents et, dans une moindre mesure, vers les pays d'Europe centrale et orientale. Le

marché européen a permis une certaine progressivité dans le processus de mondialisation de l'industrie française. On s'est assuré d'un marché de proximité stable, avant de pénétrer d'autres régions du monde.

Présenté lors de son lancement le 1^o janvier 1999 comme « un instrument de la maîtrise de la mondialisation », l'euro devrait permettre aux Européens de s'affirmer dans la gestion des affaires économiques mondiales. D'ores et déjà, nul ne songe à contester que l'euro a contribué à la stabilité monétaire et macro-économique de la zone européenne et qu'il s'est affirmé face au dollar comme monnaie internationale. Il connaît notamment une grande faveur auprès des gros emprunteurs du monde entier : la moitié des émissions obligataires internationales se font actuellement en euro.

Pour affirmer son identité face au libre jeu de la mondialisation, il reste encore à l'Union à construire une véritable politique économique et sociale au service de la croissance. L'euro-11, cette structure informelle qui rassemble les ministres des Finances des onze pays de la zone euro commence à jouer ce rôle.

En outre le vieux continent peut-être également, dans sa politique un vecteur du progrès. L'idée de sécurité sociale est une invention européenne. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, en particulier, les Etats-Unis ont évolué vers une protection sociale renforcée. En 1950, les dépenses sociales représentaient moins d'un cinquième du budget fédéral américain. Dans la dernière moitié du siècle, les Etats-Unis ont évolué vers une plus large couverture médicale et une protection sociale accrue.

En résumé, la mondialisation a eu dans l'ensemble des effets positifs tant sur le plan du confort des hommes que sur l'économie mondiale. L'existence de marchés financiers internationaux a donné aux emprunteurs un meilleur accès à une plus grande réserve de capitaux et elle a augmenté les possibilités d'investissement pour les épargnants du monde entier.

La mondialisation redéfinit ainsi l'ensemble des problèmes politiques, économiques et sociaux en leur conférant une dimension planétaire. « C'est là le train du monde, et je n'ai que du bien à en dire ». Cette déclaration de Saint John Perse est d'une cuisante actualité et s'inscrit tout à fait dans l'optique décrite ci-dessus.

Cependant il convient de se demander si ce processus est véritablement un facteur de progrès pour l'ensemble du monde.

II°) La mondialisation n'est pas forcément source de progrès pour l'humanité.

Le phénomène de la mondialisation tant vénéré par certains, fait l'objet par d'autres d'une opposition plus ou moins virulente qui tente d'en démonter les effets pervers.

A°) « Les oubliés » de la mondialisation.

Dans l'analyse la plus extrême que l'on pourrait faire de la mondialisation on pourrait dire que les pays riches imposent aux plus pauvres un abandon du protectionnisme, tout en se gardant bien, eux-mêmes, d'y renoncer. La mondialisation devient alors, et avant tout, une machine à renforcer les inégalités.

La mondialisation qui fait partie des événements les plus célébrés nous est présentée comme étant la panacée pour lutter contre les problèmes de la faim, de la pauvreté et des inégalités. La mondialisation prêche l'interdépendance et l'interaction entre les nations. L'idée est que tous les pays de la planète ont besoin les uns des autres pour prospérer.

Cependant un examen plus minutieux du phénomène, notamment à la lumière de la récente levée de boucliers à son encontre à travers le monde, montre à l'évidence que l'envers du décor n'est pas aussi rose qu'il y paraît et qu'il comporte même de nombreux dangers. L'opposition à la mondialisation a atteint son paroxysme lors des manifestations de Seattle qui ont paralysé le sommet de l'Organisation mondiale du commerce qui se tenait dans cette ville à la fin de l'année 1999.

Le scepticisme est nourri par le sentiment que les pays riches s'approprient tous les effets bénéfiques tandis que les pays en développement sont cantonnés dans le rôle d'observateurs passifs. La mondialisation continue d'entretenir les inégalités dans le monde d'aujourd'hui. Et pourtant, à en croire certains, elle est censée y mettre un terme. Le fossé est évident entre les pays qui sont industrialisés et ceux qui ne le sont pas. Il se creuse en raison de l'attitude du monde industrialisé qui externalise des pans entiers de son économie comme l'agriculture ou le textile qui sont des secteurs dans lesquels les pays en voie de développement excellent.

Il n'est qu'à prendre en considération quelques chiffres et quelques exemples pour se convaincre de cette réalité.

Depuis vingt ans la croissance mondiale s'est sensiblement ralentie. Le taux est passé de 3,2% en moyenne dans les années 80 à 2,3% en moyenne dans les années 90.

Toutefois les 885 millions d'habitants des pays riches demeurent mieux lotis, en terme de croissance, que les 1,3 milliard d'habitants des pays les plus pauvres (hors Chine et Inde). En Afrique la croissance a chuté de 4,1% à 3,7%, alors que la population continuait de croître au rythme de 2,6% par an. Il en est de même pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Quant à l'Afrique subsaharienne, elle a connu une décroissance au cours de la décennie 90.

La reprise de la croissance à la fin des années 90 aurait du se traduire par une convergence des niveaux de vie. Il n'en a rien été. Les 3 milliards d'habitants des pays en développement, qui représentaient 82% de la population mondiale en 1980, avaient alors produit 29% des richesses mondiales. En 1988, ils étaient 5 milliards (85% de la population mondiale), mais pesaient seulement 21,5% des richesses produites... Pendant ce temps, le PIB par tête des Américains, qui valait un peu moins de cinq fois la moyenne mondiale en 1980, la dépassait de plus de six fois en 1998.

Les quelques 1,3 milliards d'habitants des pays les plus pauvres, essentiellement l'Afrique subsaharienne, étaient 22 fois moins riches que les Américains en 1980, ils le sont aujourd'hui 86 fois moins.

Le revenu moyen de l'ensemble des habitants des pays en voie de développement était 14 fois plus faible que celui des Américains en 1980 et 25 fois en 1998. Même les bons élèves d'Asie (comme la Corée du Sud dont le PIB par habitant pesait 142% de la moyenne mondiale en 1998, contre 66% en 1980) ont vu leurs revenus relatifs chuter depuis la crise de 1997. Une crise largement due, le FMI en convient aujourd'hui, aux excès d'une libéralisation financière mal maîtrisée. En effet les entrées rapides et massives de capitaux étrangers dans des pays à économie émergente ont eu un rôle déstabilisateur provoquant ces crises et favorisant leur extension.

Les transactions journalières sur le marché des changes s'effectuent de plus en plus souvent uniquement pour des raisons financières, c'est à dire sans contrepartie commerciale. Les prix des marchés se déterminent d'avantage sur des anticipations boursières qu'en fonction des déterminants économiques fondamentaux. Lorsque la confiance se perd, c'est la crise, l'explosion des inégalités, à la fois entre les pays et à l'intérieur d'un même pays.

Ces inégalités se sont creusées au fil des ans. Et si malgré la crise financière l'Asie a plutôt bénéficié de la mondialisation, le continent africain en a presque totalement été écarté. Quatre vingts pays ont un revenu par habitant inférieur à ce qu'il était il y a dix ans. Fait significatif, les trois plus grosses fortunes du monde possèdent ensemble plus que le PNB total du groupe des pays les moins avancés qui comptent, rappelons le, six cents millions d'habitants.

Ces disparités entre pays s'accroissent du fait que l'échange international incite les pays à se spécialiser dans les productions pour lesquelles ils disposent d'un avantage comparatif. Les pays industrialisés disposent d'un avantage comparatif dans les productions qui utilisent du travail compétent, qualifié alors que les pays en développement disposent d'un avantage dans les productions qui utilisent du travail non qualifié. Cela signifie que nos pays vont avoir tendance à développer des productions à forte valeur ajoutée, du fait de la qualité du travail qu'il incorpore –machine-outils ou robots-, alors que les pays du sud vont se spécialiser dans l'exportation de biens intensifs en travail non qualifié comme certains produits textiles ou la chaussure par exemple.

La mondialisation joue donc dans nos pays en défaveur des travailleurs non qualifiés, et là-bas, en leur faveur. Cette conséquence du développement du commerce international peut notamment expliquer ce que l'on a appelé la désindustrialisation des pays du Nord. Elle est considérée par tous comme un phénomène inquiétant. En effet, les industries manufacturières emploient une proportion beaucoup plus forte de travail non qualifié que de travail qualifié.

Ainsi le commerce international aurait une incidence sur la répartition des travailleurs. Entre ceux qui ont les qualifications requises pour utiliser les avantages technologiques du Nord et les autres. Il en résulte un jeu de ciseaux : les rémunérations du travail qualifié vont augmenter, les rémunérations du travail non qualifié vont baisser ou conduire au chômage.

La mondialisation va donc aggraver les conséquences de la disqualification du travail non qualifié. C'est une tendance dans les sociétés dont le niveau d'éducation s'accroît. Ainsi le taux de chômage du travail qualifié en France est passé de 2,5% en 1970, à 3,5% en 1980, et à 6% en 1993 au plus fort de la récession. Dans le même temps, le taux de chômage du travail non qualifié est passé de 3% à 9%, puis à 20% aujourd'hui. Ces différences dans les évolutions du taux de chômage sont considérables et soulignent la croissance des inégalités face à l'emploi.

Un rapport de l'OCDE sur « cohésion sociale et mondialisation de l'économie » paru en 1997 dresse le constat suivant : « L'Europe continentale connaît aujourd'hui des taux de

chômage supérieurs à 10% et la marginalisation sociale s'y développe. Aux Etats-Unis, le salaire moyen n'a que peu progressé (il a même évolué de manière négative pour les travailleurs les moins qualifiés), l'inégalité s'est accrue et la pauvreté a gagné du terrain dans l'ensemble de la population et plus particulièrement parmi les enfants. L'inégalité des revenus et la pauvreté se sont également aggravées en Australie et au Royaume-Uni. Et au Japon, le chômage –officiel et occulte- ne cesse d'augmenter. On constate dans pratiquement tous les pays de l'OCDE un phénomène d'exclusion sociale et un sentiment de plus en plus vif d'insécurité. »

Le fossé se creuse entre une élite mondiale composée de personnes très qualifiées, bénéficiant de salaires élevés, et une main d'œuvre non qualifiée qui subit de plein fouet la concurrence directe des pays en voie de développement, où les salaires peuvent être jusqu'à trente fois inférieurs à ceux pratiqués dans les pays industrialisés. Faisant allusion aux chantiers navals Vulkan en Allemagne et aux chaînes de chez Volkswagen, MM. Hans-Peter Martin et Harald Schumann, deux journalistes économistes du Spiegel évoquent dans leur livre sur « Le piège de la mondialisation » les conséquences de ce bouleversement : « Ici, la peur du chômage s'est répandue depuis longtemps dans les bureaux des employés et s'attaque à présent à ce qui constituait jusqu'ici les secteurs les plus sûrs de l'économie. Les anciens emplois à vie se transforment en petits boulots, ceux qui hier avaient une profession d'avenir, savent que leurs capacités peuvent du jour au lendemain devenir un savoir inutile ».

Dés lors il n'est pas surprenant que de plus en plus de personnes prennent conscience de ce bouleversement et de ces conséquences. L'angoisse de l'avenir et l'incertitude se propagent.

L'expression de ces sentiments s'est traduite dans de vastes mouvements de contestation comme celui de Seattle et de Nice.

B°) Les mouvements de contestation.

Cette prise de conscience collective des effets considérés comme pervers de la mondialisation a conduit au développement de mouvements de contestation. Ceux-ci deviennent de plus en plus structurés et utilisent avec une parfaite maîtrise les techniques de la communication.

La plus célèbre et la plus médiatique des interventions de ce genre fut la gigantesque manifestation qui a eu lieu à Seattle lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue du 30 novembre au 7 décembre 1999 à Seattle.

Cette conférence avait pour objet d'apprécier les modalités d'exécution du commerce international. Cependant dès l'origine les dissensions au sein des membres se sont faites jour. L'Europe voulait élargir l'ordre du jour mais n'a pas réussi à mettre sur la table des négociations le principe de régulations nouvelles (déréglementation de certains domaines pour favoriser ses propres multinationales !!!) et le Sud n'a pas obtenu l'ouverture de marchés supplémentaires au Nord. Cette conférence fût présentée par des commentateurs libéraux comme celle de la victoire des Etats-Unis et une défaite pour l'Europe et les pays du Sud.

Mais les véritables vainqueurs de Seattle furent les mouvements des citoyens, qui ont donné un coup d'arrêt à la prétention d'utiliser le commerce comme outil de déconstruction généralisée. A cette occasion une opinion publique mondiale a vu le jour.

Plus d'un millier d'associations, de syndicats ou d'organisations non gouvernementales ont tenu avant et pendant la réunion de Seattle, un contre-sommet marqué par des actions symboliques, comme celle des très puissantes associations de consommateurs américaines qui ont appelé tous les habitants de Seattle à participer à une journée sans achat. Le mouvement écologiste Greenpeace organisa, quant à lui, une « foire au commerce équitable » où n'ont été mis en vente que des produits issus de l'agriculture bio. Un tribunal international des peuples contre le libéralisme et la mondialisation a aussi siégé pour juger les négociateurs de Seattle. L'ensemble des mouvements qui dans le monde combattent l'OMC et la marche libérale de l'économie mondiale ont profité au maximum des projecteurs braqués sur la ville, qui rappelons le, est également le siège du constructeur Boeing.

Différentes mobilisations ont eu lieu dans le monde sur des thèmes différents. En Amérique latine, ce sont surtout les mouvements de paysans, Via Campesina, notamment, fédère sur tout le continent sud-américain les organisations paysannes, à commencer par les « paysans sans terre » brésiliens, pour la réforme agraire et la redistribution des terres. En Inde, les mouvements paysans, en particulier le KRSS, le puissant syndicat agraire de l'Etat du Karnataka, étaient à la pointe du combat contre les OGM. En Amérique du Nord, ce sont principalement les associations de consommateurs qui s'y opposent. En Afrique, les revendications émanant d'ONG, de syndicats, d'associations de défense des droits de l'homme portaient sur l'annulation de la dette du tiers monde et la mise en place de réelles aides en faveur d'un développement durable de ces pays.

Minée de l'intérieur attaquée de l'extérieur cette conférence n'était plus viable. Elle s'acheva sur un échec total. L'aveu de cet échec a été immédiatement accueilli par des applaudissements et des cris de joie des adversaires de la mondialisation mais aussi par certains délégués des pays membres de l'OMC. « Ding dong, le round de l'OMC est mort et enterré », lisait-on sur les tracts immédiatement distribués par la Citizen Trade Campaign, coalition de groupes anti-OMC qui a rassemblé les dizaines de milliers de manifestants qui ont assiégé la réunion pendant la semaine.

La « bataille de Seattle » s'est donc terminée par une véritable déroute de l'OMC, qui s'est séparée sans avoir pu lancer un nouveau cycle de négociations sur la libéralisation du commerce international. Il n'y a donc pas eu de « round du Millénaire » bien que le président Clinton ait affirmé qu'il restait « optimiste quant à la possibilité de réduire les divergences dans les mois à venir et de parvenir à lancer le nouveau cycle »

Les organisations anti-OMC ont logiquement crié victoire. Mais la débâcle est aussi la conséquence de contradictions insurmontables au sein même de l'organisation, dont aucun des pays membres n'était disposé à faire des concessions allant contre une opinion publique de plus en plus rétive à la mondialisation.

Les manifestations, pour ne pas dire les émeutes, qui se sont déroulées durant cette semaine ont entraîné plus de 600 arrestations et occasionné des millions de dollars de dégâts et d'importantes pertes pour les commerces locaux.

Ces événements ont conduit le président des Etats-Unis Bill Clinton à déclarer devant les délégués de l'OMC: « ce que les manifestants nous ont fait savoir, c'est que l'opinion publique ne va plus se taire sur les sujets dont nous parlons, comme cela était le cas par le passé. Ils ne sont pas forcément contre le commerce mais ils veulent qu'on les écoute. Nous devons comprendre que l'environnement a complètement changé. Nous sommes entrés dans une société d'information globale, qui renforce le pouvoir des citoyens dans le monde entier. Et ils frappent à notre porte, et disent: laissez-nous entrer, et écoutez-nous. Ce processus ne peut plus être réservé aux élites. Les décisions commerciales ne peuvent plus être le domaine réservé des dirigeants d'entreprise, des ministres et des politiciens qui les soutiennent ».

A cette occasion le monde a pu découvrir, ou se voir confirmer pour certains, que le processus de la mondialisation n'était pas aussi bénéfique à tous comme on aurait pu un instant le penser.

En effet jamais les pays du tiers-monde ne se seront fait entendre avec autant de vigueur. Ils n'ont eu de cesse que de réclamer le respect à la lettre des accords de Marrakech (qui ont été évoqué dans l'introduction). A savoir l'ouverture des marchés de textile des pays

du Nord, ce qui n'a jamais complètement été fait. En outre les pays du tiers monde jugent également que sous prétexte de protéger la « propriété intellectuelle » on leur interdit l'accès aux technologies ou aux médicaments.

A une moindre échelle, mais toujours dans le même cadre, qui est celui de s'opposer ou d'influencer les décisions politiques qui ont une portée internationale, le sommet de Nice fut du 7 au 9 décembre 2000 le carrefour européen des contestations.

De mémoire d'Européen, on n'a jamais vu ça : un Conseil européen crucial sous l'influence d'un contre-sommet rassemblant syndicalistes, représentants de la société civile, antimondialistes et radicaux.

Tel est le phénomène auquel nous semblons assister où l'origine de tous nos maux serait la mondialisation qui n'aurait pas tenu les promesses qui nous furent faites en d'autres temps. Une dernière illustration à l'échelle nationale de ce rejet de la mondialisation en tant que facteur de progrès furent les manifestations de soutien au cours du mois de Février 2000 au leader de la confédération paysanne José Bové poursuivi devant les tribunaux pour avoir, entre autre action, « détruit » un restaurant Mc Donald symbole, pour lui, d'une mondialisation à outrance.

C°) Les pertes d'identités engendrées par la mondialisation.

Traditionnellement un Etat a toujours tenté d'affirmer son identité propre face aux autres Etats. C'est l'expression pleine et entière du principe de souveraineté, de la libre expression et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ces principes, et bien d'autres dans ce style, qui ont, au fil des siècles, conduit au particularisme étatique sont peu à peu remis en cause par le phénomène de la mondialisation.

C-1 La politique économique.

La politique économique représente l'ensemble des mesures que prend un Etat pour maintenir ou rétablir les objectifs d'équilibre macro-économique (augmentation de la production, stabilité des prix, plein-emploi, équilibre extérieur et équilibre budgétaire). Pour ce faire, l'Etat dispose de nombreux moyens d'intervention différents comme la politique fiscale, les politiques de déséquilibre budgétaire.... Cependant la mondialisation de l'économie a profondément modifié ce type de raisonnement. En effet les leviers traditionnels de l'Etat, à l'intérieur des frontières nationales, sont devenus beaucoup moins efficaces, et ceci pour deux raisons :

-Premièrement comme les systèmes sociaux et économiques des Etats deviennent plus étroitement liés les uns aux autres, l'efficacité des politiques est de plus en plus influencée par des facteurs étrangers.

-Deuxièmement les économies régionales sont un vecteur de mondialisation et s'affranchissent des frontières nationales rendant ainsi difficiles l'uniformisation les décisions internes.

C-2 L'uniformisation culturelle.

La mondialisation n'est pas seulement un processus économique. Elle est, volontairement ou non, porteur d'un projet de civilisation dont la référence serait le monde. Voilà pourquoi très souvent la mondialisation économique est assimilée à une menace potentielle d'homogénéisation culturelle. La diffusion mondialisée de produits standardisés s'accompagnerait d'une uniformisation des valeurs et des pratiques culturelles.

Cette uniformisation prendrait la forme d'une américanisation du monde. Hollywood, Walt Disney, les logiciels Microsoft, CNN, Nike, Gap, la musique techno et, bien sûr McDonald et Coca-Cola seraient les différentes facettes d'un triomphe américain.

En outre l'emploi de la langue anglaise devient systématique, ce qui peut encore se comprendre et s'expliquer, au niveau des échanges internationaux, mais plus surprenant a tendance à détrôner le français dans les rapports d'entreprise au sein même de notre hexagone.

Ainsi M. Schweitzer PDG de Renault a imposé l'usage de l'anglais dans les comptes rendus du comité de direction d'une entreprise qui fut jadis la vitrine sociale de la France. Il s'est vu attribuer, à ce titre, le 14 octobre 1999 le prix de la « Carpette anglaise », qui distingue annuellement un membre des élites françaises pour « son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain ». Il en est de même de M. Serge Tchuruk PDG d'Alcatel qui a exigé que l'anglais soit la langue de travail dans tout son groupe et qui ne laisse sortir de son bureau aucune note en français.

Que dire encore de l'attitude de M. Claude Allègre, alors ministre de l'éducation nationale qui déclara en août 1997 « les Français doivent cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère ». Ou celle de M. Bernard Kouchner, qui alors que le français est l'une des langues officielles de l'ONU, s'exprimait lorsqu'il était représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Kosovo systématiquement en anglais même devant des interlocuteurs francophones.

C-3 La perte d'identité des médias.

Le monde diplomatique avait il y a quelques années désigné ce phénomène comme étant celui de la pensée unique. L'expression a pris si vite au sein de l'opinion que M. Chirac

alors candidat aux élections présidentielles en a fait un des instruments de débats de sa campagne électorale.

Mais que signifie cette expression ? Elle est la traduction idéologique des intérêts du capital mondial, la mise en musique des priorités des marchés financiers. Elle propage dans les principaux organes de presse les politiques néolibérales recommandées par les grandes organisations économiques internationales qui usent et abusent du crédit, des données et de l'autorité qu'on leur concède. Ce sont l'OCDE, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce

L'illustration de cet état de fait transparait dans l'analyse faite à ce sujet par M. Alain Minc qui écrivait alors : « Le totalitarisme des marchés financiers ne me réjouit pas. Mais je sais qu'il existe et je voudrais que toutes les élites le sachent. Je ne sais pas si les marchés pensent juste mais je sais qu'on ne peut pas penser contre les marchés. Je suis comme un paysan qui n'aime pas la grêle mais qui vit avec. Les 100 000 analphabètes qui font les marchés, si vous ne respectez pas un certain nombre de canons aussi rigoureux que les canons de l'Eglise, peuvent mettre en l'air l'économie d'un pays. Les experts sont au moins les propagandistes de cette réalité ». En parlant d'experts l'auteur devait certainement penser aux journalistes.

En d'autres termes, dans ce monde globalisé les journalistes peuvent-ils encore jouer le rôle de contre-pouvoir qui est, dans les sociétés libérales, celui qui leur est reconnu, et ont ils encore la possibilité de nous informer avec toute l'impartialité et l'indépendance qui doit être la leur ?

Le débat pourrait encore être accentué si nous prenions en considération le fait que les journaux, les maisons d'édition, les radios, les chaînes de télévision sont entre les mains de quelques milliardaires tels que Bill Gates, Ted Turner, Jean-Luc Lagardère ou quelques autres, cependant trop peu nombreux pour engendrer la diversité culturelle.

D°) Le pouvoir des multinationales.

Le progrès qu'il se traduise dans le domaine politique, économique ou social était le fait des décisions d'un état souverain. Nous venons d'apprécier que face à la mondialisation ce pouvoir s'est quelque peu délité. Cette perte d'influence s'est faite au profit des

« entreprises » dont les impératifs qui les guident ne sont pas toujours ceux de la promotion de la satisfaction du bien-être individuel ou collectif.

En matière de concentration les économistes J. B. et J. M. Clark écrivaient en 1912 : « à elle seule, la taille des fusions qui se sont récemment produites a de quoi alarmer ceux qui les ont vu se préparer. Si nous étions à l'époque du carbonifère, avec un repeuplement de la planète par les dinosaures, les modifications intervenues dans le vie animale sembleraient à peine plus spectaculaires que celles provoquées par ces corporations monstrueuses dans le monde des affaires ». En outre, Walter Rathenau , industriel allemand de premier plan et fondateur d'AEG, confirma ce phénomène en déclarant en 1913 : « trois cents hommes , qui se connaissent tous personnellement, dirigent les destinées économiques de l'Europe et choisissent entre eux leurs successeurs ». Au fil des ans ce processus n'a fait que se confirmer et s'amplifier. Ainsi, le changement depuis cette époque, c'est que les trois cents se sont réduits, en Europe, à moins de cent cinquante. Les concentrations ont reconfiguré le capital non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Japon, c'est à dire dans les cinq pays qui dominent l'économie mondiale au début du siècle et qui abritent actuellement près de 90% des sièges des deux cents premières sociétés de la planète.

Ces deux cents méga firmes couvrent l'ensemble de l'activité humaine : de l'industrie à la banque, du commerce de gros au commerce de détail, de l'agriculture intensive à toutes les niches possibles des services financiers.

Dés lors le combat que mènent ces firmes géantes qui se résume en baisse des coûts, rationalisation signifie, en fait, en langage courant la suppression d'emplois, la restructuration ou l'exportation du travail.

Ce qui a façonné le pouvoir des lobbyistes des entreprises transnationales c'est l'OMC. Avec cette organisation ils disposent enfin, contrairement au GATT, de l'instrument idéal pour parfaire la mondialisation et imposer de nouvelles règles -les leurs- à toutes les activités humaines désormais définies comme objet de commerce.

Le pouvoir dont celle-ci dispose est énorme. En effet elle s'est dotée d'un Organe de règlement des différends qui a la faculté de décréter des sanctions. A ce jour près de 170 litiges ont été tranchés par des « groupes spéciaux » dont la désignation fait l'objet de règles particulièrement obscures. Le nom des experts qui les composent et qui siègent à huis clos ne sont pas rendus public. De même qu'est exclue la déposition de personnes extérieures lors du règlement d'une affaire. Sans crier gare l'OMC a créé une véritable cour internationale de « justice » qui dit le droit et établit une jurisprudence dans laquelle les lois nationales

existantes sont d'autant d'obstacles au commerce, et qui écarte toute considération environnementale, sociale ou de santé publique. Valeurs ou éléments de référence dans lesquels se reconnaît une société.

Plusieurs exemples vont mettre en valeur l'importance de ces multinationales:

- Le chiffre d'affaire de General Motors est supérieur au PNB du Danemark.
- Le total des ventes des 200 plus grosses compagnies dépasse l'économie combinée de 182 pays (exception faite des 9 plus grands).
- Les deux tiers de l'humanité (soit 20% des plus pauvres dans les pays riches et 80% des plus pauvres dans les pays pauvres) n'ont aucun accès à l'emploi dans les usines de ces compagnies et ne peuvent pas se permettre d'acheter leurs produits.
- Au cours de ces dernières années, ces 200 compagnies ont réduit leurs effectifs salariaux. A elles seules, elles totalisent seulement 18,8 millions d'emplois, ce qui représente moins de 0,75% de la population active mondiale.
- Les cinq compagnies les plus importantes de l'industrie automobile totalisent à elles seules 60% de toutes les ventes. Dans les secteurs de l'aéronautique, de l'aérospatiale, de l'acier, du pétrole, de la micro-informatique, de la chimie et des médias, les cinq plus grandes compagnies totalisent plus de 30% de l'ensemble des ventes. Dans tous ces domaines, il n'existe aucune concurrence pour faire baisser les prix.

Dictées par le profit et la domination des marchés ces entreprises dictent aux états leur politique en « oubliant » l'homme. Nous sommes rentrés dans l'ère de l'argent roi qui a fait naître un nouveau concept qui est celui de la spéculation.

C'est parce que la spéculation sur les monnaies peut rapporter gros que les transactions sur les marchés des changes ont connu un développement exponentiel au cours de la dernière décennie, jusqu'à atteindre un volume quotidien estimé à environ 1800 milliards de dollars.

A titre d'exemple aux Pays-Bas on gagne davantage d'argent par la spéculation sur les marchés financiers que par le travail. De 1997, à aujourd'hui, les Néerlandais ont gagné l'équivalent de 82,5 milliards de dollars sur les marchés financiers, soit plus que l'ensemble des salaires versés aux Pays-Bas au cours de la même période.

Autre fait caractéristique. Parmi les opérateurs de la spéculation figurent les banques d'affaires internationales. Celles-ci occupent une place de choix, comme l'attestent les profits réalisés par les vingt premières d'entre elles. On retiendra toutefois les 552 millions de dollars de bénéfices réalisés par la Citibank en spéculant sur les devises au cours du premier semestre

1997 qui prennent un sens tout particulier lorsqu'on les compare avec ceux du groupe Peugeot qui réalisa, au cours du premier semestre 1998, un bénéfice de 330 millions de dollars. Cette performance a été qualifiée d'historique et dûment saluée par un bond en Bourse de 4,8% du titre PSA. Ainsi les quelques 350 traders opérant dans salle de marchés, la Citibank aura ainsi dégagé presque deux fois plus de profit que les 140 000 employés du constructeur automobile français.

Malgré les développements de cette partie qui inclinent à conclure que la mondialisation n'est pas la panacée universelle susceptible de guérir tous les maux il ne faut pas oublier que celle-ci a également des côtés positifs. Cependant les excès en tout ne doivent pas nuire aux fondements d'un principe jugé satisfaisant et difficilement réversible. Il convient donc de s'adapter, de maîtriser l'outil, d'impliquer plus sûrement les états bref en un mot de rechercher des outils de régulation qui limiteraient au maximum ces effets pernicious que nous venons de décrire.

III°) Une mondialisation maîtrisée.

Comme nous venons de le voir dans les développements précédents, l'élaboration du cycle mondial n'est plus l'apanage de quelques « puissants ». Les opinions publiques, canalisées par des organisations bien structurées se font de plus en plus et de mieux en mieux entendre. Elles luttent pour que soient préservées les valeurs identitaires de chacun au sein de sa nation et que ne soit point oublié le principe de l'accès pour tous à une certaine qualité de vie. C'est en prenant en compte ces éléments que la mondialisation deviendra acceptable et source d'un véritable progrès pour tous.

A°) La préservation de l'identité culturelle.

La culture n'est pas une marchandise comme les autres comme la considère la conception américaine. C'est contre cette « marchandisation » croissante des activités humaines qu'il convient de lutter afin d'éviter que par son poids économique, l'industrie du divertissement américaine, déjà rentabilisée sur son propre marché, ne réduise à néant tout espace de créativité pour les autres cultures.

Selon l'Observatoire européen de l'audiovisuel, le déficit des échanges européens avec les Etats-Unis dans ce secteur atteint annuellement une valeur moyenne de 6 milliards de dollars. Ce chiffre est double de celui observé dans les années 1990 ce qui tend à démontrer qu'il existe des causes qui sont dues à autre chose que le phénomène des marchés. Pour mémoire en 1998, pour la première fois de son histoire, le cinéma français a attiré moins de 30% de son public, sa part de marché tombant à 25%.

Pour le réalisateur Jean-Jacques Annaud, les Européens portent la responsabilité de leur débandade : « les Européens, et notamment les Français, ne font pas les films que le public réclame » et d'ajouter en guise d'épithète : « le cinéma français est mort ». Pourquoi alors le cinéma américain connaît-il un tel succès mondial ? La réponse réside en grande partie dans le propos cités précédemment en ajoutant qu'un tel succès réside dans l'application de quelques valeurs simples: des « stars » (ce qui explique que les Etats-Unis

font beaucoup de « remake » de films européens avec des acteurs célèbres), de gros budgets, une volonté de distraire. En outre la dimension internationale d'un film américain est très souvent incluse dès le départ dans la conception. De ce fait les producteurs américains dispose d'un budget marketing qui est souvent supérieur à un budget de réalisation de film français.

Pour lutter contre cette hégémonie prévisible un principe de régulation qui permet de déroger dans ce domaine aux lois du marché a été introduit dans les accords de Marrakech. C'est celui de « l'exception culturelle ». Il a permis de sauvegarder les dispositifs de soutien élaborés en Europe depuis la seconde guerre mondiale, notamment le principe des subventions et des quotas... Le maintien de cette notion semble donc justifié pour au moins deux raisons : parce qu'il constitue un enjeu de civilisation en raison de la nature particulière des « produits » en cause mais également pour des raisons économiques, les industries culturelles européennes apparaissant très désarmées devant le rouleau compresseur américain.

Cependant cette politique va vite rencontrer ses limites. En effet le développement du progrès technologique risque de rendre toute mesure de protection difficilement applicable. La réception satellitaire individuelle montre que les moyens de contourner des réglementations trop contraignantes existent déjà et sont appelées à se développer.

En conséquence il a été démontré que des moyens et des méthodes existent pour sauvegarder notre identité tout en profitant de l'environnement mondial. Il n'est qu'à définir et organiser une volonté. Ainsi la notion d'exception culturelle ne doit pas devenir une nouvelle ligne Maginot car ce n'est pas seulement notre passé qu'il importe de défendre mais notre avenir. Il convient dès lors d'adopter comme le souhaitait M. Claude Hagège, professeur au collège de France, « une attitude très offensive, faisant pénétrer partout la culture européenne, lui donnant une allure de modèle et la présentant comme quelque chose qui fait très efficacement le contre-poids à la très forte pression impérialiste des Etats-Unis dans la plupart des domaines impliquant la créativité ».

C'est cette voie où toute frilosité ou complexe sont exclus qui sera celle à explorer pour préserver et développer notre identité. Cet axiome est également applicable à chaque nation qui désire préserver ce domaine.

B°) La prise en compte de la contestation.

Un an et demi après l'échec du lancement d'un nouveau round de négociations de l'OMC à Seattle, comment se porte le commerce mondial ? Plutôt bien. Il a connu une très forte accélération plus 14% sur les neuf premiers mois de l'année 2000, contre 3,5% en 1999. Mais parallèlement comment se porte « l'internationale citoyenne », celle qui a fait basculer la conférence et modifier le comportement des acteurs mondiaux.

Ainsi comment rebondir après le tournant et le tremplin que fut, de l'avis de « l'internationale citoyenne », le moment clé de Seattle qui a propulsé médiatiquement une contestation sociale née dans les années 1990 ? Autrement dit comment proposer des alternatives à une mondialisation à sens unique : vers toujours plus de libéralisme ? Un collectif a posé le débat, au cours des premiers jours de décembre 2000, à la Grande Halle de la Vilette, à Paris. Il y a été abordé des thèmes aussi divers que ceux des racines de l'engagement, des projets pour une construction citoyenne, des acteurs de l'émancipation. Ces réflexions démontrent combien ce mouvement, même s'il bénéficie d'une certaine popularité, se doit de se structurer pour devenir un des acteurs du nécessaire contre-pouvoir au phénomène de la mondialisation.

Mais Seattle a également démontré que l'Union européenne avait maintenu sa cohésion autour de ses positions. Elle a également mis en évidence le malaise des pays pauvres. L'OMC a également compris qu'elle devait ouvrir ses discussions commerciales à la société civile, aux parlementaires et au ONG.

A l'issue de ces « discussions » ou de ces « pressions » l'OMC s'est engagée après Seattle à restaurer la confiance, notamment en direction des pays en voie de développement. A leur demande, les discussions sur la mise en œuvre des accords de Marrakech ont été ouvertes. La France et l'Europe ont nourri le débat sur le fonctionnement de l'OMC, pour qu'elle soit plus transparente, plus ouverte et plus citoyenne.

L'action doit conduire à agir sur la mondialisation pour lui donner le visage du progrès. Celle-ci doit être celle des savoirs partagés, et non seulement celle des profits rapatriés. L'ouverture commerciale doit être équitable et se faire en faveur des pays les plus pauvres et les moins avancés. L'accès aux marchés pour les produits de ces pays doit être plus ouvert. Parallèlement il conviendrait d'accepter l'idée d'une plus grande progressivité de l'abaissement des barrières douanières pour les économies les plus vulnérables qui doivent mieux s'armer pour les supporter.

Il convient de donner des règles à l'économie globalisée pour refuser le dumping social comme le dumping économique. Face aux marchés préoccupés de profits immédiats, le politique doit être l'architecte du long terme. Il doit se nourrir des exigences des marchés et

des aspirations des citoyens qu'il incarne. Attention cependant à ne pas se tromper de combat : l'alternative à l'OMC, c'est la loi de la jungle. Le marché a besoin de règles.

C°) Construire un monde mieux régulé.

La régulation internationale n'est pas à la hauteur des enjeux actuels de la globalisation. L'opinion ne rejette pas la globalisation en tant que telle. Ce dont elle ne veut pas c'est d'une société de marché où les Etats, la puissance publique, auraient renoncé à presque tout, où ce serait la loi du plus fort.

Pour construire cette régulation quatre voies peuvent être explorées.

1) Le premier point, c'est le nécessaire renforcement des institutions économiques et financières et de la régulation en matière économique.

Une des institutions de régulation de la mondialisation est le Fond Monétaire International. Celui-ci a fait l'objet de nombreuses critiques à l'issue de la crise en Asie du Sud-Est. Cependant s'il n'était pas intervenu la crise aurait été pire. Mais il est clair que dans son fonctionnement actuel, celui-ci n'a pas une légitimité politique suffisante. Les conditions qu'il impose ne peuvent à elles seules réformer les sociétés en profondeur. Ce sont souvent les couches défavorisées qui paient les conséquences des remèdes imposés pour assainir les finances publiques et certains cercles corrompus trouvent, du fait de l'assistance internationale, un répit supplémentaire.

C'est pourquoi la France vient de transmettre à ses partenaires européens un mémorandum qui présente une série de propositions visant à consolider le système financier international, à bâtir un nouveau Bretton-Woods. Au cœur de ces propositions, il y a la mise en place d'un véritable gouvernement politique du FMI, approuvant par vote les orientations stratégiques. Le « nouveau FMI » devrait aussi organiser le dialogue entre les pays industrialisés et les pays émergents et mieux coopérer avec les autres institutions comme la Banque Mondiale. Il devrait aussi s'atteler à la lourde tâche de la transparence et de la surveillance en élaborant des normes applicables aux pouvoirs publics mais aussi aux institutions privées.

Une nouvelle approche plus progressive et plus coordonnée de l'ouverture des capitaux doit être aussi préconisée. En cas d'instabilité avérée, les pays émergents doivent avoir la possibilité de recourir temporairement à une clause de sauvegarde financière, c'est à

dire de rétablir, en liaison avec le FMI, un contrôle de certains mouvements de capitaux à court terme.

En outre la mise en place de l'euro doit permettre à l'Europe de jouer un rôle plus important dans cette nouvelle régulation. L'euro doit servir de point d'appui à la stabilité monétaire internationale.

2°) Renforcer la place et le rôle de l'Europe.

L'émergence d'un monde multipolaire organisé n'a de sens que si l'Europe y a sa place, que si elle joue un rôle conforme à son poids économique et très bientôt monétaire.

Le marché unique est déjà une réalisation remarquable. Il a contribué à la modernisation de nos économies et de nos entreprises. Il a élargi leur marché. Il est un facteur de compétitivité indispensable en Europe. La Communauté a également exercé une influence décisive dans la définition des accords de Marrakech. Mais exister en tant que pôle dans le monde global n'existe plus.

L'euro est un atout majeur. A l'intérieur, il couronne le marché unique et fait disparaître une barrière psychologique forte aux échanges intra-communautaires. Vis à vis de l'extérieur, il est un gage de stabilité et de confiance. Il attire donc les investissements et encourage de ce fait la croissance.

Cependant la monnaie unique ne peut porter à elle seule à une véritable union politique. Il convient donc de réfléchir au plus tôt à une nouvelle architecture européenne. Ce débat est fort opportunément déjà engagé. Ce grand élargissement, tourné vers l'Est et l'Europe orientale va appeler à un renouvellement du système. L'Europe de demain devra être plus souple et plus diverse. Vis à vis de son environnement proche, elle devra avec les pays voisins, au fur et à mesure de nouvelles adhésions, assurer le passage de la coopération à l'intégration, laquelle ne veut pas dire nécessairement adhésion à l'Union Européenne. Il faudra trouver des relations de partenariat stratégiques avec les pays qui ne feront pas partie de l'Union mais qui la borderont comme la Russie et le Maghreb. A l'intérieur, la différenciation sera nécessaire pour permettre à l'Europe d'avancer. Il faudra permettre à des avant-gardes composées de quelques états membres d'aller plus vite et plus loin, avant d'être rejoint par les autres, comme il a été pratiqué jusqu'à maintenant avec l'euro et l'espace Schengen. Repenser les institutions doit aussi entraîner une réflexion sur le rapport avec les citoyens et les entreprises, qu'il s'agisse du contrôle démocratique, de ce que l'on appelle la subsidiarité et qui n'est autre qu'une prise de décision au niveau le plus adapté (européen, national, régional), transparence, nouveaux droits civiques et sociaux.

L'Europe ce ne sont pas seulement les Etats, les gouvernements, les institutions communautaires qui la font. L'avenir de l'Europe ce sont ses habitants qui le façonnent. C'est cette dimension qu'il conviendra de ne jamais omettre et de garder présent à l'esprit pour faire avancer un processus qui puisse satisfaire le plus grand nombre.

3°) Renforcement de l'autorité et de la légitimité des Nations Unies.

C'est le rôle du Conseil de Sécurité et non de tel ou tel état de veiller à la sécurité internationale en autorisant le cas échéant le recours à la force. Mais l'ONU doit aussi s'adapter au monde d'aujourd'hui et intégrer comme membres permanents du Conseil de sécurité les principales puissances d'influence mondiale. Améliorer la représentativité du Conseil, c'est renforcer sa légitimité.

La question des sanctions économiques est également du ressort des Nations Unies. Malheureusement on assiste à une prolifération de sanctions à caractère unilatéral, la plupart du temps d'origine américaine. Et dans certains cas ces sanctions ont même une portée extra-territoriale c'est à dire qu'elles s'appliquent aux entreprises des pays tiers qui investissent ou commercent avec les pays visés. La France, avec l'appui de ses partenaires européens s'oppose constamment à ce genre de pratique. Les résultats sont parfois positifs. Mais c'est vers l'interdiction de ce genre de pratique, qui consiste à permettre à un pays de s'ériger en censeur, qu'il faudra absolument tendre.

Les Nations Unies devraient également être capables de s'atteler aux nouveaux défis du monde global. C'est le cas notamment de la lutte contre les réseaux terroristes qui ne pourra véritablement être efficace que si l'on s'attaque aux sources et aux mécanismes du financement. Ce serait aussi le rôle des Nations Unies que d'organiser la coopération internationale pour lutter contre la grande criminalité et le trafic de drogue.

4°) La coopération multilatérale doit s'élargir à de nouveaux enjeux.

- La société d'information, l'essor prodigieux d'Internet, la convergence entre les médias et les télécommunications, imposent une nouvelle vision de la régulation. Il convient certes de préserver le cadre convivial, démocratique, décentralisé des nouveaux réseaux. Il importe néanmoins d'y apporter une sécurité minimale aux utilisateurs face aux nouvelles formes de criminalité qui se développent dans le cyberspace, face aux atteintes à la vie privée et à la propriété intellectuelle. Il faudra veiller, là aussi, à une certaine diversité culturelle et linguistique. Ceci suppose de nouvelles formes de coopération internationale, notamment pour permettre le développement du commerce électronique.

- L'environnement, la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources de la planète, voilà également un enjeu global qui doit être pris en compte dans de nombreux domaines.

- La protection du consommateur, est également une revendication majeure. La régulation internationale dans ce domaine est lacunaire. Il existe bien des règles communautaires ou nationales en matière de concentration d'entreprises, d'abus de position dominante, d'ententes. Mais au niveau mondial rien n'a été élaboré. D'où les problèmes posés par les entreprises multinationales qui détiennent des quasi-monopoles (Microsoft, Coca-Cola, Boeing pour ne citer qu'eux).

- L'élaboration de normes sociales est également un domaine où la régulation internationale est tâtonnante car on se trouve là directement dans le champ de souveraineté des Etats. Il conviendrait peut-être dans un premier temps que soient sanctionnés au niveau mondial les abus les plus criants.

Ces propositions ou ces voies exploratoires ne pourront voir le jour que si la diplomatie, c'est à dire la volonté des Etats, est suffisamment forte pour qu'elles soient un jour abordées.

Cependant en matière de régulation un pas avait été tenté en matière de contrôle de mouvements des capitaux.

D°) Le contrôle des mouvements des capitaux.

Le contrôle des mouvements de capitaux vise principalement à s'assurer d'un financement équilibré dans les pays à économie émergente. En 1776, Etienne de Condillac, dans son ouvrage « Le commerce et le gouvernement considérés l'un à l'autre » s'interrogeait sur le caractère bénéfique de la spéculation. En fondant son analyse sur le prix blé, il estimait que « toute spéculation profitable est nécessairement stabilisante ». Si les prix sont trop bas, les spéculateurs anticipent une remontée desdits prix, achètent du blé et provoquent la remontée effective des prix. S'ils sont trop hauts, les spéculateurs vendent, amenant une baisse des prix. La fonction sociale des spéculateurs est d'assurer un rééquilibrage automatique des cours.

L'économiste Milton Friedman a ajouté : « le fait que les spéculateurs continuent d'exister est la preuve qu'ils perçoivent un profit et donc exercent une fonction stabilisante ».

Face à ce schéma idéal, la crise du Mexique en 1994, et surtout les crises traversées par la Thaïlande, la Corée du Sud ou la Malaisie en 1997 et la crise russe de 1998 infirment la fonction stabilisatrice des spéculateurs. Ainsi est né un courant de pensée économique qui plaide en faveur d'une régulation des marchés financiers, qui peut intervenir par des accords sur place, par une nouvelle architecture du système monétaire international ou par des mesures spécifiques sur les transactions. C'est dans cette optique qu'est née la taxe Robin.

En effet cette proposition de taxation a mobilisé des mouvements associatifs des parlementaires de toutes tendances simultanément dans plusieurs pays. Cette mobilisation est une prise de conscience du phénomène de la globalisation financière. Elle a obéi au constat de déplacement quotidien de masses financières considérables, de leur rôle accélérateur pendant les crises boursières et de la paupérisation qui en découle.

Dans cette optique la taxe Robin, du nom de l'économiste américain prix Nobel d'économie en 1981, a imaginé un impôt frappant les transactions financières internationales. Elle consiste à privilégier les « bons » capitaux, les capitaux à long terme, ceux qui financent les projets industriels ou constituent des participations significatives dans les entreprises, et à sanctionner les « mauvais » capitaux, les capitaux à court terme, ceux qui correspondent uniquement à des investissements de portefeuille, potentiellement déstabilisant pour le marché en raison de leur grande mobilité. Concrètement, les premiers seraient soumis à un prélèvement de faible niveau alors que les seconds supporteraient une taxe plus conséquente.

Dans l'idée initiale de James Robin, et ce fut une raison importante de la popularité de ce projet exposé dès 1978, mais qui ressurgit sur le devant de la scène après l'ampleur sans précédent des crises financières précitées, les recettes de cette taxe seraient affectées à l'aide au développement.

Au-delà des considérations –importantes- sur le caractère applicable ou pas de cette taxe il convient de prendre en compte son triple objectif :

- réduire la volatilité des changes en décourageant les transactions à court terme qui sont très souvent spéculatives et sans réelle contrepartie économique.

- restituer des marges de manœuvre aux pouvoirs publics en permettant, du fait de leur taxation, d'obtenir des taux de change qui pourraient diverger entraînant une certaine indépendance des politiques monétaires.

- dégager de nouvelles recettes pour une solidarité internationale accrue en affectant le produit de la taxe à la lutte contre la pauvreté.

CONCLUSION.

Un grand évènement économique marque notre époque : la mondialisation. Dans son dernier panorama de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international la définit comme « l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie ».

Entre 1930 et 1990 le prix moyen facturé pour chaque mile de transport aérien a baissé de 0,68 à 0,11 dollar, celui d'une communication téléphonique de trois minutes entre Londres et New York est passé de 244,65 à 3,32 dollars. Entre 1960 et 1990, le coût d'une unité informatique a décru de plus de 99%. De l'amélioration des communications est née une innovation organisationnelle : la firme multinationale, superbe mécanisme de transfert de technologie par delà les frontières.

Celle-ci est une source incontestable de progrès, elle aura permis aux peuples de se rapprocher en bénéficiant des formidables évolutions qui l'ont accompagnée. Elle fut à l'origine de l'éclatement des frontières, de la création de zones de libres échanges, de l'accès aux biens et aux services jusque là inconnus ou réservés à une certaine élite.

Cependant ce mouvement s'est également accompagné d'une crainte face à cet excès de libéralisme. Celle-ci est de trois ordres : haine des marchés, peur des étrangers et inquiétude quant aux salaires et aux emplois.

Des mouvements canalisent cette nouvelle expression de l'opinion mondiale face à cette inquiétude qui peut comme se fut le cas à Seattle se transformer en véritable haine et au refus pur et simple de cette mondialisation.

Afin d'éviter ce conflit il conviendrait pour l'avenir de s'acheminer vers une autre voie. Celle de l'humanisation de la mondialisation.

Celle-ci peut et doit se faire à trois conditions :

-le développement d'une citoyenneté planétaire, cette communauté implique pour son existence le simple désir de vivre mieux ensemble. Les premiers pas vers cette voie pourraient avoir été réalisés lors de l'inculpation en juin 1999 de M. Slobodan Milosevic ou les poursuites intentées contre le général Augusto Pinochet, dictateur du Chili de 1973 à 1989. Ces actes traduisent la volonté d'une recherche d'une forme de société mondiale, régie par une morale universelle.

- le maintien de la suprématie du politique sur l'économique. En effet on observe un affaiblissement des Etats nationaux qui abandonnent, pour rendre attractif leur territoire des pans entiers de leur obligation de régulation. Ils cèdent au désir d'attirer des firmes sur leur territoire en occultant les règles en matière d'emplois, de politique sociale ou de comportement financier. Le politique ne doit plus se laisser dicter ses décisions par des impératifs de marchés.

- - la mise en valeur de la richesse humaine de l'Union européenne. Demain l'Europe ne devra faire qu'une. Les divergences qui l'animent encore aujourd'hui devront laisser place à une véritable communauté d'action dans laquelle les hommes mettront en commun leur différence pour renforcer le pouvoir et le rayonnement de leur nouvelle entité territoriale.

Ainsi si la mondialisation veut continuer à dispenser ses bienfaits avec sérénité, comme elle l'a fait par le passé, il faudra que ses acteurs prennent conscience des aspirations des peuples qu'elles soient relayées par les politiques ou des groupes de pression. C'est le tribu à payer ou la voie à suivre pour que la mondialisation continue d'être une source de progrès.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4

I°) LA MONDIALISATION ANALYSEE EN TANT QUE FACTEUR DE PROGRES. 7

A°) Comparatif de situation.....	7
B°) Impact sur le paysage économique et financier.....	8
C°) La mondialisation et l'emploi.....	9
D°) La mondialisation vecteur de consommation et de communication.....	11
E°) Les services en tant que vecteurs de la mondialisation.....	12
F°) L'Europe et la France.....	14

II°) LA MONDIALISATION N'EST PAS UNE SOURCE DE PROGRES POUR L'HUMANITE. 16

A°) « Les oubliés » de la mondialisation.....	16
B°) Les mouvements de contestation.....	19
C°) Les pertes d'identités engendrées par la mondialisation.....	22
D°) Le pouvoir des multinationales.....	24

III°) UNE MONDIALISATION MAITRISEE. 28

A°) La préservation de l'identité culturelle.....	28
B°) La prise en compte de la contestation.....	29
C°) Construire un monde mieux régulé.....	31
D°) Le contrôle des mouvements des capitaux.....	34

CONCLUSION. 36

